



## Comité monétaire et financier international

Vingt-septième réunion  
20 avril 2013

**Déclaration de Luc Oyoubi  
Ministre de l'Économie, de l'emploi et du développement durable  
du Gabon**

le compte Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République Centrafricaine, Comores, Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Ile Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sao Tomé et Principe, Sénégal, Tchad, Togo

**Déclaration de M. Luc Oyoubi**  
**Ministre de l'Économie, de l'emploi et du développement durable**  
**(Gabon)**

---

Nous saluons les progrès réalisés sur le plan de l'économie mondiale. Les mesures adoptées ont contribué à améliorer la situation budgétaire à court terme, et d'autres avancées ont été enregistrées dans le secteur financier, lequel accompagne aujourd'hui la reprise aux États-Unis et, dans une moindre mesure, dans la zone euro. Nous notons cependant que des risques considérables subsistent et que d'importants déséquilibres économiques et financiers dans les pays avancés continuent de peser lourdement sur la reprise économique mondiale. Les pays émergents et en développement, quant à eux, continuent d'afficher des taux de croissance plus élevés et alimentent la reprise mondiale. Nous reconnaissons que cette reprise à plusieurs vitesses complique la conception des politiques.

Les risques pesant sur les perspectives mondiales restent considérables. Citons notamment la persistance des déséquilibres budgétaires, le surendettement dans les pays avancés et la faiblesse des bilans dans le secteur financier. À cela s'ajoutent des risques nouveaux ou récurrents, dont ceux liés à la surchauffe des prix des actifs et aux flux de capitaux excessifs vers les pays émergents et en développement, ainsi que les distorsions liées aux politiques monétaires accommodantes et non conventionnelles de plusieurs économies avancées. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue les risques relatifs à l'évolution du marché pétrolier, et notamment sa volatilité. L'instabilité des cours du pétrole a eu de profondes répercussions à la fois sur les pays en développement et sur les pays avancés, et ces risques ne devraient pas s'atténuer dans un avenir immédiat vu la persistance des tensions géopolitiques et les écarts entre l'offre et la demande.

Il ressort clairement du programme d'action mondial présenté par la Directrice générale que des mesures fermes s'imposent dans les pays avancés pour s'attaquer aux causes profondes de leurs déséquilibres, éviter que les risques ne se matérialisent et veiller à ce que la reprise mondiale soit solide et durable. Entretenir la reprise reste la priorité — en effet, on ne saurait sous-estimer le risque de stagnation — tout en jetant les bases à moyen terme d'une croissance soutenue. Nous partageons le programme de la Directrice générale dans ses grandes lignes et nous nous y associons.

## I. DOPER LA REPRISE

Nous reconnaissons que les politiques nécessaires pour maîtriser les risques mondiaux et régionaux et améliorer les perspectives de croissance dépendent des particularités de chaque pays et de chaque région, compte tenu de leur position dans le cycle et de leurs caractéristiques structurelles. Il est vital de définir et de communiquer correctement les ripostes de manière à dissiper, dans la mesure du possible, l'incertitude liée à l'action des pouvoirs publics, laquelle se révèle préjudiciable pour la reprise. De manière plus précise, l'incertitude dans les pays d'importance systémique reste forte et pourrait avoir des retombées négatives sur la production et l'investissement dans d'autres régions. *A contrario*, la volonté de réduire cette incertitude à court

terme dans les économies d'importance systémique peut donner un coup de fouet à l'investissement et à la croissance à l'échelle mondiale.

Nous sommes également d'avis que les pays avancés doivent poursuivre graduellement leur rééquilibrage budgétaire, en tenant dûment compte de la nécessité d'accompagner une reprise qui reste atone. À cet égard, il demeure crucial de ne pas porter davantage atteinte à la confiance par un durcissement excessif ou trop rapide. Dans ces pays, le rééquilibrage budgétaire ne devrait s'intensifier que si la reprise s'affirme et que la croissance se montre durable. Comme des facteurs d'économie politique ont pesé sur la situation de blocage de la politique budgétaire que connaissent certains pays, il importe en dernière instance d'analyser de manière plus approfondie les multiplicateurs pour adapter en connaissance de cause la nature et le rythme de l'ajustement budgétaire, en agissant dans l'idéal sur les recettes et les dépenses. La crédibilité du travail d'ajustement dépendra également de l'élaboration de plans budgétaires à moyen terme et de l'exécution des réformes des prestations sociales.

Les achats d'actifs, les opérations de refinancement à long terme et les autres interventions des banques centrales sur les marchés financiers contribuent à réduire les coûts de financement et à rehausser la confiance. Pour veiller à la bonne transmission de la politique monétaire, il est impératif de poursuivre la correction des bilans du secteur financier et d'améliorer les fonds propres et les bénéfices. Comme les anticipations inflationnistes semblent bien ancrées, il existe de la marge pour une politique monétaire accommodante. Cependant, tout excès en la matière pourrait nuire à l'objectif de stabilité macroéconomique au plan local et international, notamment dans les pays émergents.

S'agissant des *pays émergents et en développement*, nous sommes aussi d'avis qu'il est nécessaire, à court terme, de gérer les risques des excès financiers — imputables aux vastes flux de capitaux transfrontaliers, à la croissance trop rapide du crédit, etc. — et de reconstituer les marges de manœuvre tout en poursuivant l'accumulation de capital physique et en renforçant le capital humain. La reconstitution des marges de manœuvre passe par le rééquilibrage des finances publiques. Ce dernier doit s'opérer à un rythme qui ne nuise pas à la demande intérieure, laquelle sous-tend la croissance que connaissent actuellement ces pays. Il faut préserver les dépenses d'investissement en éducation, en santé et en infrastructure et les accroître lorsque cela est faisable, car elles sont cruciales pour la croissance à long terme.

Dans le cas particulier des pays à faible revenu, certaines réformes se justifient, comme la suppression des subventions énergétiques, mais elles doivent aller de pair avec des mesures bien ciblées pour protéger les populations les plus vulnérables et un travail de sensibilisation sur la pertinence de ces réformes. Celles-ci doivent par ailleurs être mises en œuvre de manière graduelle, faute de quoi elles pourraient provoquer des troubles sociaux et compromettre davantage leur application future. Nous nous associons donc aux recommandations en faveur d'un rééquilibrage budgétaire à un rythme approprié dans un grand nombre de pays, en tenant compte des difficiles contraintes interdépendantes qu'ils subissent.

## II. RÉTABLIR LA RÉSILIENCE POUR UNE CROISSANCE DURABLE À PLUS LONG TERME

Le lien entre **le rééquilibrage budgétaire, la viabilité de la dette et la croissance** demeure délicat. Il est certes essentiel de mener un travail soutenu de rééquilibrage pour ramener les ratios d'endettement à un niveau acceptable, mais il est difficile de déterminer ce qui constitue un niveau d'endettement acceptable, et cela change d'un pays à l'autre. Plusieurs pays avancés doivent aller au-delà de la simple stabilisation de leur niveau d'endettement en le réduisant sensiblement. Même les pays dont le stock de la dette est relativement faible pourraient aussi connaître des difficultés budgétaires et des problèmes d'endettement en raison du vieillissement rapide de leur population et de la générosité des pensions de retraite publiques. Ces pays doivent répondre à la question cruciale de savoir comment et quand entretenir des excédents primaires — afin de réduire les ratios d'endettement — sans provoquer de pertes sensibles d'emploi et de production.

Nous reconnaissons qu'il est nécessaire d'adopter un plan budgétaire clair et crédible pour pousser les ratios d'endettement à la baisse à moyen terme. Plusieurs mesures, comme une politique monétaire accommodante, la restructuration de la dette et la gestion des actifs de l'État, peuvent contribuer à faciliter le processus d'ajustement, mais elles ne permettront pas de résoudre à elles seules les problèmes de déficit et de dette, et du reste elles peuvent créer plus de problèmes qu'elles n'apportent de solutions. En dernière analyse, il faudra insister sur les formules classiques de mobilisation de recettes et de réduction de dépenses. De même, les mesures structurelles qui favorisent la croissance doivent s'adapter aux particularités de chaque pays.

Bien qu'ils jouissent d'une meilleure dynamique de la dette et d'une plus grande marge de manœuvre leur permettant de marquer une pause dans le processus d'ajustement budgétaire, les pays émergents et en développement devraient globalement se focaliser sur la viabilité à moyen terme de leurs finances publiques et accroître leur résilience face aux chocs. Comme beaucoup de ces pays devront aussi faire face à la montée des dépenses liées au vieillissement et à la santé, ils vont devoir commencer à définir des politiques propres à gérer ces problèmes. À cet égard, ils devront maintenir leurs efforts pour accroître les ressources publiques. Cependant, beaucoup de pays à faible revenu —en raison du faible niveau du revenu par habitant — et de petits États — en raison de leur vulnérabilité particulière aux chocs exogènes — continueront de faire appel à l'aide extérieure, notamment celle du FMI.

S'agissant des **politiques monétaires**, les mesures non conventionnelles adoptées par les pays avancés ont joué un rôle positif durant la crise et contribué à préserver la stabilité financière. Elles continuent de soutenir la demande globale et, comme cela était prévu, elles poussent les investisseurs privés à opérer un redéploiement considérable de leurs portefeuilles vers des actifs plus risqués. Cependant, nous craignons que si la période de relance monétaire exceptionnelle venait à être prolongée, le redéploiement des portefeuilles et l'appétit pour le risque pourraient avoir de graves effets pervers, et ceux-ci doivent donc être suivis de près. Les banques centrales doivent se doter de stratégies crédibles d'abandon de ces politiques exceptionnelles.

En ce qui concerne les **secteurs financiers**, nous saluons les importantes mesures adoptées par les banques des pays avancés pour restructurer leurs bilans, mais des efforts supplémentaires s'imposent dans certains pays pour parachever le processus de restructuration. De manière plus précise, les banques de la périphérie de la zone euro connaissent encore de graves difficultés qui limitent leur capacité à accompagner la reprise économique car elles souffrent toujours de coûts de financement élevés, d'une détérioration de la qualité des actifs et de maigres bénéfices. La correction des bilans bancaires et les mesures destinées à renforcer le cadre de supervision de l'UE, avec notamment des progrès vers un mécanisme de supervision unique (MSU) effectif et l'achèvement de l'union bancaire, doivent donc être des priorités primordiales dans la zone euro.

Nous constatons des retards dans l'achèvement de la réforme réglementaire et sommes également d'avis qu'ils sont une source de vulnérabilité persistante pesant sur la reprise et la stabilité mondiale. Nous pensons aussi qu'il faut une volonté politique renouvelée au plan national et mondial pour mener à bien le programme de réforme.

Nous réaffirmons l'intérêt d'insuffler une nouvelle vigueur au **débat sur le commerce multilatéral** pour compléter les accords commerciaux bilatéraux et les dispositifs d'intégration régionale. Le FMI doit être une tribune privilégiée pour promouvoir la cause du commerce mondial, notamment dans le cadre du cycle de Doha. Un effort supplémentaire s'impose de la part de tous pour relancer la dynamique de ce débat. Cela permettrait de doper considérablement la croissance mondiale potentielle et l'emploi.

### **Les pays à faible revenu**

Il est particulièrement encourageant d'observer l'amélioration spectaculaire de la croissance dans de nombreux pays à faible revenu ces deux dernières décennies. La trajectoire actuelle de croissance des pays à faible revenu dynamiques se démarque des précédents épisodes en ce sens qu'elle s'appuie sur des dispositifs macroéconomiques solides et qu'elle est liée à la mise en œuvre effective de réformes structurelles propices à la productivité et au renforcement des institutions, autant de conditions qui sont de bon augure pour l'avenir de ces économies. Il importe surtout de souligner qu'avec la suppression de la charge excessive de l'endettement extérieur grâce à l'initiative PPTE, et avec la mise en place d'institutions chargées de surveiller la dette, notamment extérieure, ces pays arrivent à mieux gérer leur dette et tirent le meilleur parti de leurs ressources limitées.. Enfin, les pays dont la croissance dépend des ressources naturelles doivent relever le défi particulier auquel ils continuent de faire face, tandis que tous les pays à faible revenu doivent s'attaquer à leurs problèmes d'écart de revenu et d'emploi.

### **Afrique subsaharienne**

Tout comme l'ensemble des pays à faible revenu, les pays d'Afrique subsaharienne (AfSS) continuent d'afficher une croissance solide, s'appuyant sur une demande intérieure de plus en plus robuste. Dans le même sens, leurs perspectives à moyen terme restent favorables. Nous sommes donc également d'avis que le renforcement de la marge de manœuvre des pouvoirs publics à ce

stade devrait être une priorité dans beaucoup de ces pays, parallèlement à la mise en œuvre de leur stratégie de renforcement des infrastructures. Les pays à faible revenu restent toutefois exposés à une conjoncture extérieure incertaine, notamment du fait de l'évolution de la situation dans les pays avancés et émergents. Les chocs des prix des matières premières peuvent aussi détourner ces pays de leur trajectoire actuelle. Autrement dit, le soutien continu du FMI est vital pour les aider à assurer la stabilité macroéconomique et pour faire en sorte que la croissance soit plus solidaire et durable.

### III. S'ADAPTER À L'AVENIR

En s'adaptant à l'avenir, le FMI gagnera en légitimité, en crédibilité et en efficacité. Dans cette perspective, le FMI doit continuer à être correctement équipé d'outils de surveillance adaptés aux circonstances, de ressources financières adéquates et de moyens d'assistance technique et de renforcement des capacités. Nous saluons en particulier la décision sur la surveillance intégrée (DSI) et l'augmentation des ressources de prêt dans le cadre des NAE et lançons un appel aux pays membres pour faire entrer en vigueur la réforme de 2012 sur les quotes-parts et la gouvernance, de manière à accroître les ressources liées aux quotes-parts. Nous appelons de nos vœux une nouvelle formule de calcul des quotes-parts et l'achèvement de la quinzième révision des quotes-parts d'ici janvier 2014, conformément à l'échéance prévue.

Il importe par ailleurs que les ressources financières disponibles dans le fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et la croissance (RPC) pour répondre aux besoins des pays membres à faible revenu soient suffisantes. Il convient de saluer la reconstitution du fonds fiduciaire RPC au moyen des bénéfices tirés des ventes d'or. Cependant, ces ressources risquent d'être insuffisantes pour répondre aux besoins potentiels des pays membres dans une conjoncture à ce point incertaine. La récente décision de réduire de moitié les normes et limites d'accès aux instruments relevant du fonds fiduciaire RPC est malheureuse car dans le meilleur des cas elle maintiendrait l'accès aux niveaux actuels en termes nominaux, toutes choses étant égales par ailleurs. Il est donc vital que les pays membres continuent de déployer des efforts pour accroître les ressources disponibles dans le fonds fiduciaire RPC.

Nous félicitons la Directrice générale d'avoir continué à souligner l'importance de la promotion de la diversité au sein des services du FMI. Il faut cependant faire davantage pour recruter un nombre suffisant d'agents provenant des régions sous-représentées, dont l'Afrique, notamment aux postes d'encadrement. Nous appelons de nos vœux des efforts plus importants et plus rapides sur ce front.